

# TRACES DE MÉMOIRE

n° 27

Mars  
2018

BELGIQUE - BELGIË  
PP  
BRUXELLES X  
1/9464

## PÉDAGOGIE ET TRANSMISSION

**CENTRE D'ÉTUDES ET DE DOCUMENTATION  
MÉMOIRE D'AUSCHWITZ ASBL**

| TRIMESTRIEL N° 27 | JANVIER - FÉVRIER - MARS 2018  
| BUREAU DE DÉPÔT : BRUXELLES X | N° AGRÉGATION P 801056



### SOMMAIRE

#### INTRODUCTION

p. 2

#### ACTUALITÉ

Une vie au-delà des  
frontières.

p. 3

#### AUSCHWITZ

Bunker I. Le mémorial sans  
frontières de Birkenau.

p. 5

#### APPROFONDISSEMENT

Des frontières qui se  
déplacent au fil du temps :  
Moresnet neutre.

p. 7

#### SAVIEZ-VOUS QUE...

...le ghetto de transit  
d'Izbica (Pologne) n'avait  
pas de limites ?

p. 10

#### INTERROGATION

Les frontières à l'ouest  
des Balkans durant la  
Première Guerre mondiale.

p. 12

+ fiche pédagogique p. 14

#### RÉFLEXION

Les minorités ethniques  
dans la Deuxième  
République de Pologne.

p. 15

#### VARIA

p. 17



© DR

### ACTUALITÉ

## Au-delà des frontières

— Interview: Vincent Van Hessen, réel citoyen  
du monde, nous raconte la signification des  
frontières dans sa vie.

## Cher lecteur, Chère lectrice

L'année 2018 est consacrée à la commémoration du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale. Tout en veillant à garder sa spécificité, l'ASBL Mémoire d'Auschwitz ne peut en être absente. Lorsque nous nous penchons sur ces événements, un siècle plus tard, c'est pour prendre conscience de leur impact décisif sur l'évolution de l'histoire mondiale. La recherche historique sur ce passé nous apprend que nous devons rester vigilants dans l'avenir, tout en évitant de tomber dans le piège de l'anachronisme.

Afin de pouvoir apporter une valeur ajoutée à ces commémorations, l'ASBL Mémoire d'Auschwitz présente son nouveau thème pour 2018 : « Au-delà des frontières », qui sera décliné à travers quatre numéros :

Numéro 27 : sans frontières

Numéro 28 : frontières interdites

Numéro 29 : frontières volées

Numéro 30 : nouvelles frontières (édition hors-série)

### « Frontière », un mot au-delà de nos frontières linguistiques

Le mot « frontière » nous vient du latin *frons* qui signifie « front ». Le dictionnaire nous apprend : « limite qui, naturellement, détermine l'étendue d'un territoire ou qui, par convention, sépare deux États. »<sup>1</sup> La définition insiste donc sur la notion de « limite ».

En néerlandais, le mot "grens" provient du haut-allemand *Grenze* qui lui-même puise ses racines du terme slave *granica* qui signifie « marche frontière ».<sup>2</sup> Le mot *grens* signifie : "door pallen of op andere wijze aangegeuide lijn die het ene stuk land van het andere scheidt." (« Une ligne marquée par des poteaux ou par autre chose qui sépare un morceau de terre d'un autre. »)

L'équipe entière de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz souhaite à chacun une lecture agréable et instructive. ■

**Johan Puttemans &  
Frédéric Crahay**  
Rédacteurs en chef

<sup>1</sup> [www.cnrtl.fr/definition/frontiere](http://www.cnrtl.fr/definition/frontiere)

<sup>2</sup> Van Dale (1999), p. 1184



# Une vie au-delà des frontières

Interview avec Vincent Van Hessen sur l'importance des frontières, créées par l'homme, et sur l'influence qu'elles ont sur sa vie.

**U**n marché d'hiver à Bruxelles. À l'ombre de l'église Sainte-Catherine, Marché aux Poissons, un homme chante et joue de la guitare. Il gèle à pierre fendre, et pourtant, les gens s'arrêtent pour l'écouter. Un agent de police costaud, la moustache épaisse, essuie rapidement une petite larme. Ce musicien s'appelle Vincent Van Hessen. Né aux Pays-Bas, il a franchi de nombreuses frontières pendant son enfance. Sa famille séjournera à Java, en Indonésie, en Palestine/Israël et même au Congo. Il nous explique ce que les frontières signifient dans sa vie.

**GB** Pouvez-vous nous expliquer en une phrase comment vous vous percevez ?

**VVH** Comme une personne qui souhaite mener une vie digne, de préférence en toute liberté !

**GB** Quelle image vous vient à l'esprit quand je parle de « franchir des frontières » ?

**VVH** Pour moi, « franchir les frontières » évoque la communication et le mouvement. Les oiseaux migrateurs ne connaissent pas de frontières, pas plus que les abeilles et les éléphants. Nous avons un jour érigé des barrières, que nous intégrons scrupuleusement dans nos vies d'êtres hu-

mans. Pourtant, de l'espace, seule la frontière entre terre et mer est visible sur notre planète. Malheureusement, nous en avons tracé d'autres parce que nous continuons à considérer ceux « de l'autre côté » comme des étrangers. Différents, avec une autre culture et une autre langue. Nous préférons donc les maintenir à distance pour préserver notre culture soi-disant noble. Pour moi, « franchir les frontières » signifie bouger, suivre une direction, communiquer avec ses semblables. Dommage que je ne puisse pas parler avec des oiseaux migrateurs ; ça, ce serait « franchir une frontière ».



← Entre Bruxelles et Tel Aviv, d'Amsterdam à Sidney. En route vers d'autres cultures, d'autres gens, vers des regards et des couleurs différents.

Pour voir Vincent dans son quotidien, suivez le lien : <https://www.youtube.com/user/Vincemeancookie>



© DR

**GB** Comment définissez-vous le terme « frontière » ?

**VVH** Des lignes géographiques tracées par l'homme pour contenir la culture de l'autre. Ces frontières se sont toutefois révélées très fluctuantes au cours de l'histoire et changent pratiquement tous les dix ans.

**GB** Quelle fut l'influence des frontières sur votre vie ?

**VVH** Fils d'un couple mixte, mélange de blanc et de noir, j'ai été différent toute ma vie, comme quelqu'un de « l'autre côté ». Peu importe où je m'arrêtais sur la planète, je venais toujours d'ailleurs, de quelque part au-delà de la frontière. À l'âge adulte, j'ai ainsi décidé de mener une vie sans m'embarrasser des barrières, et j'y suis plutôt bien arrivé. Malheureusement, il faut toutefois compter sur un certain capital pour pouvoir vivre de la sorte.

**GB** Avez-vous besoin de limites géographiques ?

**VVH** Hélas, oui, toujours. De trop nombreuses cultures estiment absolument nécessaire d'éloigner, de changer ou d'en dé-

truire une autre parce qu'ils mettent la leur sur un piédestal... C'est pourquoi nous devons apparemment toujours nous protéger physiquement avec des frontières géographiques pour conserver un peu nos traditions.

**GB** Quelles sont les frontières que vous vous imposeriez ?

**VVH** Il y a plusieurs pays sur terre où je ne peux, d'autres où je refuse de me rendre. Si je devais quand même y aller, je sais que j'en paierais le prix, juste parce que je viens d'une autre « culture ».

**GB** « Vivre sans frontières » fait-il partie de votre utopie personnelle ?

**VVH** Oui ! Mais je pense qu'il faudra encore attendre 500 à 1 000 ans avant que ce ne soit possible. Lorsque les explorateurs européens ont osé franchir les frontières connues, il y a 500 ans, les autres cultures ont été vendues et réduites en esclavage pendant 250 ans, voire plus, dans d'autres parties du monde. L'être humain apprend lentement. Il faudra plusieurs générations avant que chacun accepte véritablement son semblable

pour ce qu'il est, sans le trouver moins bien ou meilleur. D'ici là, nous continuerons à dresser de hautes clôtures et à construire des murs.

**GB** Selon vous, une personne capable de regarder au-delà des frontières est-elle plus heureuse, ou pas ?

**VVH** Le seul bonheur d'une personne capable de regarder au-delà des frontières, par rapport à quelqu'un qui en est incapable, est qu'elle est plus riche en connaissances. Elle en saura davantage sur les pays et les peuples de ces régions et elle pourra appréhender la vérité de plus près. La plupart doivent se contenter de récits dans des bouquins, à la télé ou dans d'autres types de médias. Il manque la véritable connaissance physique. Mais ici, l'argent est un frein. Les moins bien lotis n'ont bien souvent pas la possibilité de regarder au-delà des frontières. ■

Interview : **Georges Boschloos**  
ASBL Mémoire d'Auschwitz  
Traduit du néerlandais par Ludovic Pierard

# Bunker I

## Le mémorial sans frontières de Birkenau

Après Ground Zero à New York (commémorant les attentats du 11 septembre 2001), Auschwitz est le second lieu le plus visité au monde associé au « tourisme noir » (darktourism). L'année passée, plus de deux millions de 'touristes' ont foulé le sol du lieu où se déroula le génocide il y a de cela plus de septante ans. Il est assez paradoxal de constater que presque personne ne visite le lieu où le génocide commença à Auschwitz-Birkenau : le Bunker I.

### Une maisonnette rouge, la première chambre à gaz provisoire

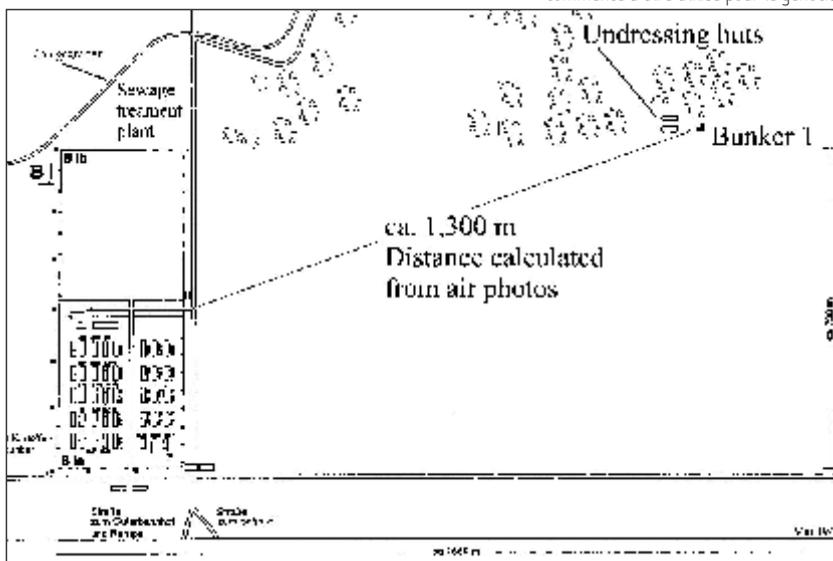
Le début des déportations de Juifs vers Auschwitz marque aussi le début des sélections dans ce lieu si connu. Les nouveaux arrivants sont sélectionnés selon des critères économiques et idéologiques : ceux qui ne sont d'aucune utilité sont assassinés dans l'heure pour des raisons racistes et idéologiques. Ceux qu'on estime capables de fournir du travail, sont envoyés au camp de concentration. Pour exécuter le plan criminel, un lieu adapté est nécessaire. Le Krematorium I qui jouxte le Stammlager Auschwitz (I) a, du point de vue SS, un grand bémol : trop de détenus pourraient être témoins. C'est pour cette raison que la maison expropriée d'un fermier polonais est utilisée. La SS réquisitionne le bâtiment et l'utilise en tant que chambre à

© Arrêt sur image du documentaire Auschwitz, The Nazis & The 'Final Solution', L. Rees, BBC, 2005



Image de synthèse du Bunker I, la « petite maison rouge » qui était l'habitation d'une famille de fermiers polonais expropriée.

Le camp de concentration Auschwitz II-Birkenau se trouve encore dans une phase initiale quand le Bunker I commence à être utilisé pour le génocide.



© DR

gaz provisoire. Après la mise en marche des grands *Krematoriums* début 1943, le *Bunker I*, qui était assez primitif et inefficace, est mis à l'arrêt et détruit.

## Un mémorial sans frontières oublié ?

« Faites-moi juste un plaisir, quand vous visiterez Birkenau avec votre classe, partez de la *Judenrampe*, contournez le camp de concentration et allez sans détour vers le *Bunker I* ! C'est ainsi que vous suivrez le parcours de la dernière marche que la plupart des Juifs déportés de Belgique ont faite. » C'est la requête que je reçus du professeur de l'ULB Maxime Steinberg (1936 – 2010). La visite prend ici toute sa signification, car la plupart des déportés n'ont jamais vu l'inscription mondialement connue « Arbeit macht frei », la plupart n'arrivaient pas non plus à Birkenau (là où les voies ferrées entrent dans le camp) ou n'ont jamais aperçu les baraquements en pierre ou en bois. Bref, les condamnés à mort n'ont pas vu ce que chaque visiteur contemporain peut voir. Au contraire, la plupart des visiteurs ne voient jamais l'endroit où le génocide commença à Auschwitz-, c'est-à-dire *Bunker I*.  
L'ASBL Mémoire d'Auschwitz



↑ La rue Leśna est la frontière entre le musée d'État traditionnel et le lieu hors frontière qu'est le *Bunker I* oublié.

propose, durant son voyage annuel à Auschwitz-Birkenau, une promenade alternative pour les participants qui auraient déjà visité Birkenau. Parallèlement à la visite traditionnelle, faite par un guide du Musée d'État, un membre de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz fait la visite « *Bunker 1 et 2 – La Shoah à Birkenau* ». Celle-ci se fait en petit groupe et avec beaucoup de matériel didactique. C'est ainsi que la requête de feu le professeur Steinberg est finalement honorée.

Un ouvrage concernant le *Bunker II*, la « petite maison blanche » a été récemment publié par l'historien polonais Igor Bartosik. La traduction en français de cet ouvrage sera bientôt disponible auprès de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz.

**Johan Puttemans**

Coordinateur pédagogique  
ASBL Mémoire d'Auschwitz  
Traduit du néerlandais par Frédéric Crahay

On peut retrouver des informations techniques concernant le *Bunker I* dans la brochure « Visiter Auschwitz-Birkenau », éditée par l'ASBL Mémoire d'Auschwitz et disponible gratuitement sur simple demande.

Infos et commandes sur :  
[info@auschwitz.be](mailto:info@auschwitz.be)

# Des frontières qui se déplacent au fil du temps: Moresnet neutre

— Entre 1816 et 1919, confiné entre la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne, existait un État minuscule, presque oublié aujourd'hui : le Moresnet neutre. Conçu sur les ruines de l'Europe postnapoléonienne pour résoudre des conflits frontaliers, il devait offrir un status quo admissible pour les différentes parties. Cette situation « provisoire » allait durer 103 ans. L'historien, archéologue et écrivain David Van Reybrouck, a consacré en 2016 un petit livre à ce sujet intitulé *Zinc*.

## GENÈSE D'UNE SOLUTION TERRITORIALE

Actuellement, c'est la commune de La Calamine (Kelmis en allemand) qui couvre le territoire où se trouvait jadis Moresnet neutre dont le village de La Calamine faisait office de capitale. Moresnet neutre vit le jour le 26 juin 1816 à la suite des Accords d'Aix-la-Chapelle afin de régler un conflit frontalier entre le royaume de Prusse et celui des Pays-Bas. La raison qui rendait cette région problématique était de nature économique : le minerai de zinc, dont la demande ne cessait de croître, y était particulièrement abondant. Pour arriver à un compromis acceptable, il fut décidé de donner un morceau à chacun : Moresnet aux Pays-Bas (Royaume uni des Pays-Bas dont la Belgique fit partie de 1815 à 1830), Moresnet prussien (connu de nos jours sous le nom de Neu-Moresnet) et Moresnet neutre qui n'appartenait ni à l'un, ni à l'autre. En fin de compte, cette solution n'en fut pas vraiment une. Moresnet neutre se trouvait à sept kilomètres au sud du point où les Pays-Bas (la Belgique à partir de 1830) et la Prusse se rejoignaient. La forme du territoire était triangulaire, ce qui laisse deviner que les

frontières avaient été dessinées à la latte, à l'instar des frontières de certains pays africains comme on peut encore le constater à l'heure actuelle en consultant un atlas. Pour délimiter les limites de ce territoire, 60 poteaux en bois furent érigés, ils furent ensuite remplacés par des bornes en pierre. Quand on se promène dans la région aujourd'hui, on peut encore en retrouver 54. Avec ses 3,44 km<sup>2</sup>, Moresnet neutre n'avait pas volé son qualificatif d'État nain. L'État en question fut géré par un système de *condominium*, c'est-à-dire une souveraineté partagée entre le Royaume-Uni des Pays-Bas et le royaume de Prusse jusqu'en 1830. Le Royaume de Belgique succédera au Royaume uni des Pays-Bas après cette date. La Prusse fut pour sa part englobée dans l'Empire allemand à partir de 1871.

Dans *Zinc*, David Van Reybrouck met l'accent sur l'expérience européenne avant la lettre que fut l'aventure du Moresnet neutre. Dans cet endroit « neutre » et donc démilitarisé, les différents peuples européens pouvaient se rencontrer dans une atmosphère plus libre que ne leur permettaient parfois leurs pays respectifs. Durant la première partie du

XIX<sup>e</sup> siècle, Moresnet neutre était la destination favorite des jeunes hommes objecteurs de conscience qui ne désiraient pas faire leur service militaire en Belgique ou en Prusse. Dès les années 1840, il fut toutefois mis un terme à ces pratiques. Le mini État faisait l'objet d'étranges assemblages : les lois y étaient françaises, un reliquat du Code Napoléon, et l'administration était aux mains d'Allemands et de Belges. Les habitants de Moresnet neutre pouvaient obtenir une nationalité propre. En 1903, on comptait ainsi 438 « Neutres » qui jouissaient de l'unique nationalité du petit État frontalier. Parmi plusieurs langues, on y parlait depuis 1887 l'espéranto, langue créée de toutes pièces par le médecin ophtalmologue polonais Ludwik Lejzer Zamenhof qui avait l'espoir de voir les gens se rassembler au-delà des frontières.

Après la retombée de l'extraction de zinc aux alentours de 1885, l'existence même de Moresnet neutre fut remise en question, le pays avait-il encore une raison d'être ? Une nouvelle impulsion économique était nécessaire pour garantir la viabilité du territoire. Un casino fut créé, mais dut fermer rapidement ses portes. C'est finalement la possibilité de

produire et de vendre à moindres frais de l'alcool qui donna l'impulsion économique nécessaire au pays et en fit une sorte de zone *tax free* avant la lettre. La région fut également au cœur de trafics intenses de différents produits tels qu'allumettes, café, thé, tabac, sel et sucre.

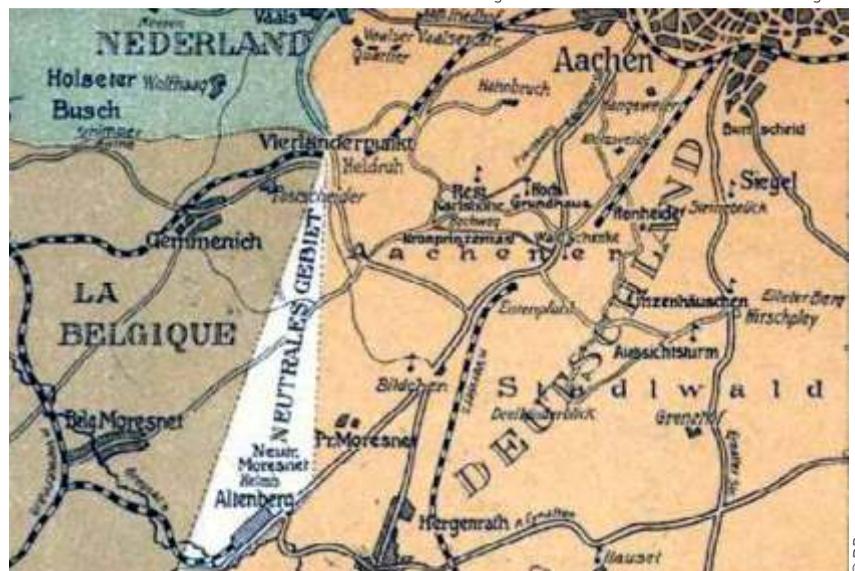
## LES FRONTIÈRES TRAVERSENT LES HOMMES

Malgré la paix qui régnait dans l'enclave, ni la Belgique ni l'Allemagne n'avaient jamais définitivement renoncé au projet d'annexer Moresnet neutre dans sa totalité. Aux alentours de 1900, l'Allemagne voulut remettre ce point sur la table des négociations avec la Belgique, mais se heurta à un refus catégorique de cette dernière. Quand l'Allemagne envahit la Belgique en août 1914, Moresnet neutre est occupé dans la foulée par l'armée allemande. La zone est tout de suite bien gardée par les troupes allemandes pour contrer les trafics en tous genres et empêcher de surcroît que des Belges ne rejoignent les Pays-Bas par Moresnet neutre pour ensuite rallier les troupes belges qui résistent à l'invasisseur allemand dans le Westhoek. Le 27 juin 1915, Moresnet neutre est annexé par l'Empire allemand. Le territoire ne sera rendu en son in-



Carte postale montrant des militaires des quatre pays (Pays-Bas, Allemagne, Belgique et Moresnet neutre) près de la frontière (symbolique) sur le point culminant des Pays-Bas, à Vaals. ↑

↓ Le triangle Moresnet neutre et ses frontières rectilignes.





tégralité à la Belgique qu'après la guerre, en 1919, à la suite des Accords de Versailles. C'est là que s'arrête l'histoire du petit État frontalier. En plus du territoire de l'ancien Moresnet neutre, c'est aussi les Cantons de l'Est qui sont attribués au Royaume de Belgique.

Le livre de David Van Reybrouck est axé autour de l'histoire d'un homme : Joseph (Emil) Rixen, né en 1903 en Moresnet neutre. Son vécu est pour le moins particulier, Joseph ne changea pas moins de cinq fois de nationalité, sans déménager pour autant. Ce sont les frontières qui se déplaçaient littéralement au-dessus de lui. Le premier déplacement eut lieu en 1914, quand l'armée allemande viola la neutralité de la Belgique et du Moresnet neutre, afin de mieux attaquer l'ennemi français. À l'annexion en 1915, Joseph est obligé de se considérer comme Allemand. En 1919 suit le deuxième changement, quand Moresnet neutre est rattaché à la Belgique. Après vingt ans d'un calme relatif, le scénario se répète quasiment à l'identique : les Allemands, cette fois sous la houlette du parti national-socialiste, entrent en Belgique le 10 mai 1940 et La Calamine, ainsi que l'ensemble des Cantons de l'Est, sont annexés par le *Grossdeutsche Reich* d'Hitler. Les habitants des territoires fraîchement rattachés

sont tenus de se comporter comme des *Reichsdeutscher*, les jeunes hommes sont appelés à prendre les armes afin de servir leur nouveau pays, et ce après avoir parfois combattu dans l'armée adverse (belge) peu auparavant. Cette obligation, d'application pour l'intégralité des Cantons de l'Est, posera de nombreux problèmes à la Libération. Après le retrait des troupes allemandes en 1944, les Cantons de l'Est y compris La Calamine, redeviennent belges. C'est ainsi que, en dehors de sa volonté, Joseph fut respectivement neutre, allemand, belge, allemand et finalement belge, et ce en moins de 50 ans.

En mettant en exergue le sort de Joseph Rixen et de façon plus générale celui des habitants de la communauté germanophone de Belgique, David Van Reybrouck aborde deux thématiques très actuelles. Primo, la fin d'un rêve européen qui a connu un réveil assez brutal avec la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne, le *Brexit*, et secundo, le retour des frontières qui donnent une forme plus physique à la montée des nationalismes de tous bords. ■

**Frédéric Crahay**  
Directeur  
ASBL Mémoire d'Auschwitz

### Bibliographie

Firmin Paquet, « Le territoire contesté de Moresnet, dit Moresnet neutre. Notes historiques sur son statut, sa législation et son administration », in *Bulletin de la Société d'Archéologie et d'Histoire*, n° 47, 1960, p. 53-153.

David Van Reybrouck, *Zinc*, Arles, Actes Sud, 2016, 75 p.

### Sur le net

Olivier Defourny, *Moresnet neutre, deux cents ans plus tard* :  
<https://www.contrepoints.org/2016/06/26/258204-moresnet-neutre-deux-cents-ans-plus-tard>





© DR



© DR



© DR



Haut : Vue sur le ghetto de transit Izbica.



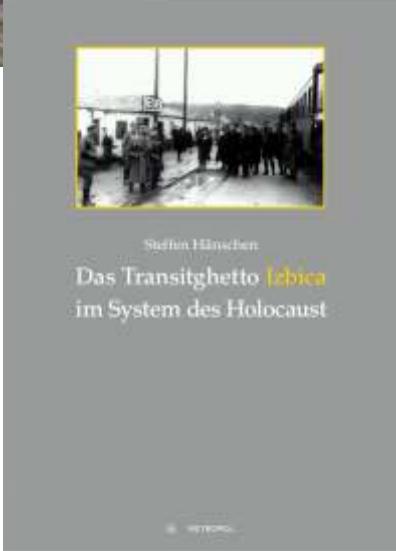
Milieu : La gare à Izbica où sont arrivés de nombreux Juifs d'Europe.



Bas : Aujourd'hui seul un monument nous rappelle la destruction de la totalité d'un village juif.

En 2017 et 2018 se déroulent, pour la 75<sup>e</sup> fois, les commémorations de l'*Aktion Reinhardt*. Outre les Polonais du « Gouvernement général », de nombreux Juifs provenant d'autres pays ont été assassinés dans les ghettos et les centres de mise à mort de la Pologne occupée. L'écrasante majorité des Juifs qui vivaient encore dans le Reich allemand ont été « déportés vers l'Est » en 1942, pour y être tués l'année suivante. À l'époque, les nazis ont déplacé de grandes portions des populations juives d'Autriche, du Protectorat de Bohême et de Moravie, de Slovaquie et du Luxembourg. Une des principales destinations était le district de Lublin, dans le Gouvernement général, où, jusqu'en juin 1942, les déportés n'étaient pas éliminés dès leur arrivée dans les centres d'extermination de l'*Aktion Reinhardt* (Belzec, Sobibór et Treblinka), mais répartis dans les ghettos dits de transit. Le petit village d'Izbica était le plus grand et a accueilli des Juifs provenant de six pays européens différents. C'est en mars 1942 que la population du ghetto est déplacée vers Sobibór et Belzec, au moment du « relogement » d'Izbica. En avril 1943, le tout dernier groupe de Juifs, réduit à peu de chagrin, fut finalement transféré à Sobibór. ■

Le Dr. Steffen Hänchen a étudié la littérature polonaise et est impliqué depuis plusieurs années dans le travail éducatif au sein de l'ASBL allemande *Bildungswerk Stanisław Hantz*. Il co-organise des voyages du souvenir éducatifs en langue allemande.  
Pour plus de renseignements : <https://bildungswerk-ks.de>



**Dr. Steffen Hänchen**  
Traduit du néerlandais par Ludovic Pierard

## LES FRONTIÈRES À L'OUEST DES BALKANS DURANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

À la veille de la Grande Guerre, la situation dans la péninsule des Balkans est complexe. Dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, la Serbie et le Monténégro se sont libérés de la domination turque et ont proclamé leur indépendance, tandis que le reste de la population du sud des Balkans (Croates, Slovènes, mais également des Serbes) vivait sous le joug de l'Empire austro-hongrois. Ces derniers se voyaient comme les trois « tribus » de la « trinité » de la nation yougoslave (\*serbo-croate = Slaves du Sud).

### INTRODUCTION

En 1908, Vienne annexe l'ancien territoire ottoman de la Bosnie-Herzégovine, événement qui provoque une crise majeure, principalement en Serbie. Durant les guerres des Balkans (1912/13), la Serbie et le Monténégro libèrent de vastes territoires dans cette région. Reconnus par le Traité de Londres de 1913, ils comprennent la Macédoine du Vardar, le Kosovo-et-Métochie et Sandžak (qui formaient alors la Serbie médiévale, avant de subir l'occupation de l'Empire ottoman).

Mais l'Autriche-Hongrie considère avec méfiance l'essor économique et militaire de la Serbie. La puissante Serbie représente une menace sérieuse à la politique expansionniste de la Double Monarchie (*Drang nach Osten*). En effet, elle exerce son influence sur la population slave du Sud de

la monarchie austro-hongroise, ce qui renforce vraisemblablement leur identité nationale ; pire encore, les Yougoslaves se rassemblent autour de ce pays (*le Piémont des Balkans*).

### LA GUERRE

En 1914 à Sarajevo (Bosnie), l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche, héritier de l'Empire austro-hongrois, par le Serbe de Bosnie Gavrilo Princip, est l'élément déclencheur en Europe la Première Guerre mondiale, Vienne trouvant enfin un prétexte pour détruire une bonne fois pour toutes la Serbie.

Par conséquent, le gouvernement serbe révèle officiellement son objectif : « se battre pour la libération et l'unification de tous nos frères opprimés, Serbes, Croates et Slovènes ». Au com-

mencement, l'armée serbe se montre victorieuse, mais au cours de l'année 1915, elle est anéantie par les puissances centrales qui s'avèrent bien plus puissantes. Pour éviter la capitulation durant l'hiver 1915/16, le gouvernement serbe, le roi, l'armée et les civils battent en retraite vers le sud (entraînant des dizaines de milliers de morts). Pendant ce temps, le Monténégro capitule, et le roi Nicolas I<sup>er</sup> quitte le pays, rapidement envahi par l'Empire austro-hongrois.

Également occupés par l'ennemi central, les territoires serbes sont divisés en deux zones : la partie ouest tombe entre les mains de l'Autriche-Hongrie, tandis que la Bulgarie scinde la partie est du pays en deux régions, la Moravie et la Macédoine.

Le gouvernement serbe en exil s'installe sur l'île de Corfou en mer

Les lignes qui dessinaient les limites de l'ancien royaume en 1913. ↓





lonienne, où il accepte, en concertation avec les délégués des Slaves du Sud de la monarchie, de s'unir avec le royaume de Serbie, et d'ainsi former un nouvel état sous l'égide de la dynastie royale serbe. L'accord est conclu à la hâte lorsque l'Italie entre en guerre du côté des Alliés (l'Entente) après la signature dans le plus grand secret le Pacte de Londres (1915), qui lui promet la côte est de l'Adriatique, c.-à-d. le littoral occupé par les Yougoslaves (l'Istrie, la plupart des îles, la Dalmatie et la ville de Rijeka). Deux choix s'offrent aux Yougoslaves : rejoindre le futur état slave ou être disséminés entre l'Italie, la Serbie, l'Autriche et la Hongrie.

En 1918, l'armée serbe et les forces françaises viennent à bout des Empires centraux et libèrent les territoires du royaume de Serbie, du Monténégro et de l'ancienne terre domaniale de l'Autriche, Voïvodine (regroupant les régions de Banat, Bačka, Baranja et Syrmie).

À la fin de la guerre, la Serbie est donc victorieuse, mais compte aussi de cuisants revers. Après la dissolution de l'Autriche-Hongrie, le royaume des Serbes, Croates et Slovènes est proclamé à Zagreb (Croatie) à la fin du mois d'octobre. Celui-ci compte la majorité des territoires yougoslaves de l'ancien Empire, des régions slovènes (Gorizia, Carniole, Styrie, Carinthie), la Slavonie, l'Istrie, la Dalmatie, la ville de Rijeka, la Syrmie et la Bosnie-Herzégovine, ancien condominium austro-hongrois. Uniquement reconnu par la Serbie, cet état provisoire voit ses frontières contestées par les pays voisins. Il est démantelé après seulement un mois.

Après de longues négociations à

Genève concernant le processus d'unification et le régime du futur État, la province de Voïvodine et le Monténégro décident à la fin du mois de novembre de s'unir avec la Serbie ; le parlement monténégrin détrône ainsi leur roi Nicolas I<sup>er</sup>.

L'anarchie et la révolte des paysans, qui secouaient les anciennes provinces impériales, permettent aux Italiens de s'emparer plus facilement des territoires promis (l'Istrie, une partie de la Dalmatie et les îles de l'Adriatique). Cette progression de l'occupation accélère l'union avec la Serbie.

### LA FORMATION ET LES FRONTIÈRES DU ROYAUME DES SERBES, CROATES ET SLOVÈNES.

À la fin de la Grande Guerre, les Balkans subissent d'importants changements. La dissolution de la Double Monarchie ouvre la porte à la tant attendue unification des Slaves du Sud. Le 1<sup>er</sup> décembre 1918 à Belgrade (Serbie), le prince régent Alexandre Karađorđević, qui deviendra roi plus tard, proclame la fusion du royaume de Serbie (auquel ont été annexés la province de Voïvodine et le Monténégro) avec l'État des Slovènes, Croates et Serbes. Le nouveau royaume des Serbes, Croates et Slovènes, rebaptisé plus tard Yougoslavie, voit ainsi le jour. Par ailleurs, deux états – la Serbie et le Monténégro – sont dissous, et leur indépendance sacrifiée pour la cause. La Serbie parvient à rassembler tous les Slaves du Sud, mais aussi tous les Serbes des Balkans.

Ce nouvel état est reconnu internationalement par une clause du

*traité de Versailles*. Le royaume des Serbes, Croates et Slovènes a alors des frontières communes avec l'Italie, l'Autriche, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie, la Grèce et l'Albanie, et est longé par l'Adriatique. Dès sa création, cet état est touché par des différends territoriaux avec pratiquement tous les pays limitrophes. La majeure partie des frontières sont consignées dans le traité de Versailles, puis dans des accords de paix distincts (1919/20). Résultat d'un plébiscite, la province de Carinthie est rattachée à l'Autriche. La Bulgarie concède quatre régions militaires stratégiques, alors que Banat est divisé entre la Roumanie et le royaume des Serbes, Croates et Slovènes. Les différends territoriaux avec l'Italie sont réglés avec le *traité de Rapallo* (1920) : l'Italie obtient Gorizia, Gradiška, une partie de la Carniole, l'Istrie, Zadar et quelques îles – environ 10.000 km<sup>2</sup>, soit une population d'un demi-million de Slovènes et de Croates. La ville de Rijeka est déclarée *État libre de Fiume*. ■

**Milan Kovačević**

Traduit de l'anglais par Elan Translate

Milan Kovačević est né en 1980 à Belgrade, en République de Serbie. Il est titulaire d'une maîtrise en histoire (histoire du monde et histoire des Balkans) à la Faculté de philosophie à l'Université de Belgrade et obtient la bourse du premier « *Dresden Summer - International Academy for the Arts* », organisée par la *Staatliche Kunst-sammlungen Dresden* en août 2010.

Nom de l'élève \_\_\_\_\_  
Classe \_\_\_\_\_

La fiche pédagogique de ce numéro peut être traitée en complément de la rubrique 'réflexion'.

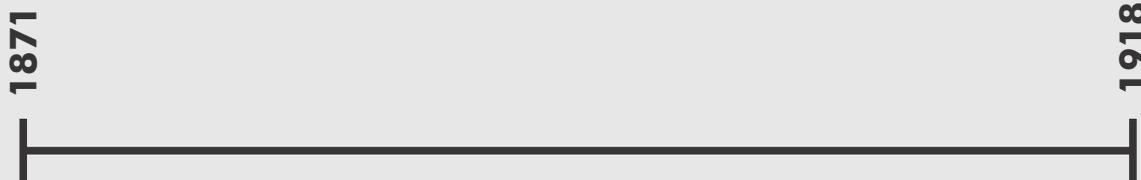
**Public cible** : 3<sup>e</sup> degré

**Cours**: histoire / géographie, sciences humaines

**Heures de cours nécessaires** : deux heures minimum

Conformément à l'article traitant des Balkans, l'étude de l'histoire de l'Allemagne (ou mieux : l'histoire allemande) peut s'avérer très intéressante et éclairante d'une perspective historique et géographique.

Indique les événements majeurs sur la ligne de temps ci-dessous.



Fais une recherche sur les personnages suivants : l'empereur Guillaume I, l'empereur Guillaume II, Bismarck, Hindenburg et Ludendorff.

Cherche une carte de l'Empire allemand et regarde quelle est son expansion maximale durant la Première Guerre mondiale.

Remarques de l'enseignant/e

**TRACES DE MÉMOIRE**

est une publication  
trimestrielle de

l'ASBL Mémoire d'Auschwitz



[www.auschwitz.be](http://www.auschwitz.be)

# Les minorités ethniques dans la Deuxième République de Pologne

— Au cours de trois rubriques « Réflexion » successives, nous analyserons et nous commenterons l'histoire très mouvementée de la Pologne. La rubrique « Réflexion », qui peut être traitée cette année avec la rubrique « Interrogation », partira du contexte (historico-) géographique pour aborder des questions morales. Bien qu'une base théorique s'impose pour connaître le sujet, elle sera organisée avec simplicité, principalement sur base de cartes éclairantes et d'un système à points.

## PROLOGUE : LES PARTITIONS DE LA POLOGNE

- 1763 – La République de Pologne-Lituanie est un état vassal dépendant de la Russie. Le roi de Pologne tente d'introduire des réformes
- 1772 – **Première partition de la Pologne** : de grandes parties de la République sont réparties entre la Russie, la Prusse et l'Autriche
- 1792 – Le roi de Pologne crée une monarchie constitutionnelle
- 1793 – **Deuxième partition de la Pologne** : La Prusse et la Russie annexent des territoires polonais
- 1794 – Révolte polonaise contre les puissances étrangères, écrasée par l'armée russe
- 1795 – **Troisième partition de la Pologne** : La totalité de la Pologne est démembrée et disparaît de la carte d'Europe...

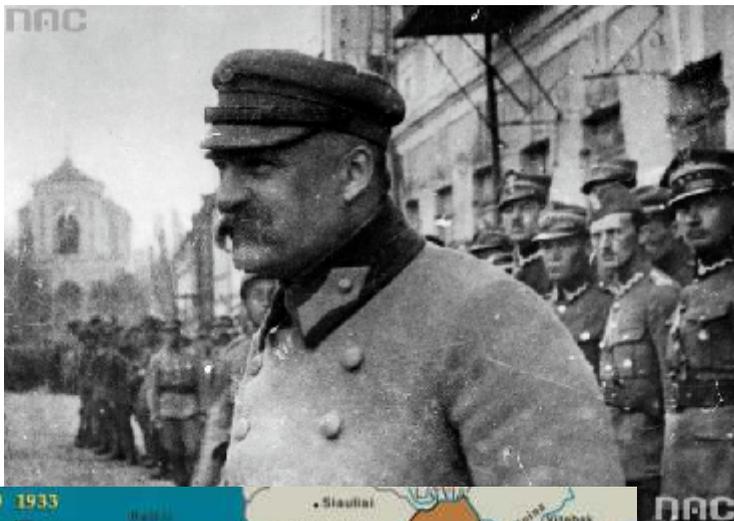
## LE DUCHÉ DE VARSOVIE, UN ÉTAT VASSAL DE LA FRANCE

- Les Polonais (pour rappel, l'État polonais n'existe plus) combattent les Russes aux côtés de Napoléon.



↑ En à peine 23 ans, la Pologne est démembrée entre les puissances voisines et finit par disparaître de la carte.

← Le général polonais Dąbrowski s'est battu aux côtés de la France contre la Russie. L'hymne national polonais actuel porte d'ailleurs son nom.



© Nowa Historia - Interia

Le maréchal polonais Józef Piłsudski proclame en 1918 l'indépendance de la Deuxième République.



L'hymne national polonais en parle :  
 « Jeszcze Polska nie zginęła, kiedy my żyjemy... » (« La Pologne n'a pas encore disparu, tant que nous vivons. »)  
 • 1807 (à 1813) – Le Duché de Varsovie est un État vassal éphémère de la France, qui disparaîtra avec Napoléon.

## JÓZEF PIŁSUDSKI, LE PÈRE DE LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE

- 1914 – Les Polonais combattent les Russes aux côtés de l'Empire allemand
- 11 novembre 1918 – Józef Piłsudski, militaire et futur homme d'État, proclame l'indépendance de la Pologne
- 1919 à 1921 – Guerre russo-polonaise, avec une grande victoire de la Pologne à Varsovie en août 1920
- 1923 – 1926 – Période de grande instabilité politique...
- 1926 – Coup d'État fomenté par Piłsudski (période Sanacja) Il gouverne en despote éclairé et souhaite que la minorité juive (environ 10 % de la population) soit intégrée, mais pas assimilée.
- 1935 – Décès de Piłsudski
- 1935 à 1939 – La Pologne est dirigée par le nationaliste Dmowski.

**Johan Puttemans**

Coordinateur pédagogique  
 ASBL Mémoire d'Auschwitz  
 Traduit du néerlandais par Ludovic Pierard



© USHMM

La Deuxième République de Pologne. Les minorités ethniques (par exemple, les Ukrainiens, les Biélorusses, les Allemands et les Juifs) ne pouvaient être assimilées aux Polonais « ethniques ».

## réflexions éthiques

- (tâche) Informez-vous sur les termes « ethnicité » et « nationalité ».
- Que signifient-ils pour vous ? Discutez-en éventuellement en groupe.
- (débat de classe interdisciplinaire) : thème : « Il existe une différence entre ethnicité et nationalité dans la société moderne ! »

- forment 4 parties : le groupe des partisans, celui des opposants, le modérateur et le public.
- la mission (éventuellement à la maison) : chaque groupe de discussion cherche plusieurs arguments. Le débat dure maximum 20 minutes. Le modérateur dirige le débat ! Par exemple : chaque groupe présente en alternance un argument sur lequel l'autre groupe peut réagir. Le public peut éventuellement poser des questions à la fin.



## Les trois premières écoles ont reçu le label « Balises pour la Citoyenneté »



© ASBL Mémoire d'Auschwitz

M. Henri Goldberg et M. Frédéric Crahay, président et directeur de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz, remettent les prix à Mme. Anne Salien (Lycée Saint-Jacques) et à M. Thierry De Win (Collège Sacré-Cœur).

M. Ruben Plees, représentant du cabinet de Mme. Hilde Crevits, ministre flamande de l'enseignement et M. Henri Goldberg, président de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz, remettent le prix à Mme. Mia Van de Velden (Stedelijk Lyceum Cadix).



© ASBL Mémoire d'Auschwitz

Nous nous demandons de plus en plus souvent comment préparer nos enfants pour qu'ils comprennent ce monde qui bouge sans cesse, comment leur apprendre à réfléchir de façon critique et indépendante, comment les aider à communiquer avec l'autre avec respect et compréhension.

L'ASBL Mémoire d'Auschwitz a donc décidé, en collaboration avec les commissions pédagogiques francophone et néerlandophone, de mettre en lumière les écoles qui font des efforts particuliers dans le domaine de l'éducation de la mémoire et qui prennent l'initiative d'enseigner tolérance, respect et responsabilité civique, en leur attribuant le label « Balises pour la citoyenneté ».

Les trois premières écoles à recevoir ce label sont le Collège du Sacré-Cœur de Ganshoren, le Lycée Saint-Jacques de Liège et le Stedelijk Lyceum Cadix d'Anvers.

La veille de la date de la libération d'Auschwitz, le vendredi 26 janvier 2018, nous avons reçu les lauréats en présence d'une délégation du cabinet de la ministre de l'Enseignement pour la Fédération Bruxelles-Wallonie, Madame Marie-Martine Schyns, du président de la commission pédagogique et de quelques membres de cette commission.

C'est l'Atelier Marcel Hastir à Bruxelles qui a été choisi pour des raisons historiques : c'est ici que trois jeunes gens ont décidé d'arrêter le XX<sup>e</sup> convoi de Malines vers Auschwitz, acte ultime de citoyenneté.

Envie d'inscrire ton école pour obtenir également le label pour l'année scolaire 2017-2018 ?  
Contacte-nous par mail :  
[georges.boschloos@auschwitz.be](mailto:georges.boschloos@auschwitz.be)



## Nos projections en 2018 : Six films de fiction et trois documentaires

Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, l'ASBL *Mémoire d'Auschwitz* organise son ciné-club PASSEURS D'IMAGES, qui ne cesse de gagner en notoriété. De quatre projections annuelles en 2015, avec une fréquentation moyenne de 30 cinéphiles, nous sommes passés l'an dernier à six séances et un doublement du public moyen. « LE TOMBEAU DES LUCIOLES » a même fait salle comble !

Le cinéma AVENTURE, situé au cœur de Bruxelles, nous accueillera une fois de plus dans son mini-complexe chaleureux, ce dont nous lui sommes particulièrement reconnaissants. L'entrée est de 6 € par ticket. Chaque mois, nous passerons également sur Radio

Campus, la radio de l'ULB, pour offrir plusieurs places gratuites à ses fidèles auditeurs. Chaque film est bien entendu placé sous le signe des guerres et des conflits, de l'occupation et de la libération, des bourreaux et des victimes, de la résistance et de la collaboration. Chaque année, nous définissons toutefois un thème particulier qui servira de fil rouge entre les œuvres que nous présentons : *En quête d'identité* en 2015, *La zone grise - Héros ou criminels ?* en 2016 et *Une enfance perdue* en 2017, avec la projection de six films d'action splendides. L'édition 2018 des PASSEURS D'IMAGES parlera des frontières : *Les frontières interdites*, *Au-delà des frontières*, *Les frontières volées* et *Les*

*nouvelles frontières*. Vous découvrirez la programmation de l'an prochain à la page suivante.

Cette année, nous revenons également avec notre CYCLE DE DOCUMENTAIRES, dans le cadre duquel nous vous proposons trois productions de non-fiction dont le réalisateur est invité à une rencontre après la projection. Ces séances sont gratuites, mais il est conseillé de réserver. Vous trouverez ci-dessous les informations et les titres des trois documentaires qui seront présentés cette année.

**Georges Boschloos**

ASBL *Mémoire d'Auschwitz*  
Traduit du néerlandais par Ludovic  
Pierard



**JE REVIENDRAI** de Jean Barat

Zysman Wenig, âgé de 28 ans, est déporté à Auschwitz le 25 juin 1942. Il témoigne de ses années d'internement et des marches de la mort.



**LA PASSEUSE DES AUBRAIS**  
Michaël Prazan

Bernard Prazan, enfant caché, a été conduit par une passeuse qui était sur le point de le livrer à la Gestapo, mais qui s'est ravisée.



**SUR-VIVRE À AUSCHWITZ** de Stéphanie Perrin & Sarah Timperman

Des témoins (archives de la Fondation Auschwitz) racontent leur vie et survie dans l'enfer d'Auschwitz-Birkenau.

Ça se passe où ?

**Cinéma AVENTURE**

Rue des Fripiers 57

(Galerie de Centre)

1000 - Bruxelles

Méto : BOURSE ou DE BROUCKERE

Train : Gare Centrale

Chaque projection est à 19 h 30

Prix des séances du

**Ciné-club = 6 €**

(sans réservations)

**Les documentaires sont gratuits**

mais il faut réserver par mail :

georges.boschloos@auschwitz.be



**POWIDOKI**

de Andrzej Wajda

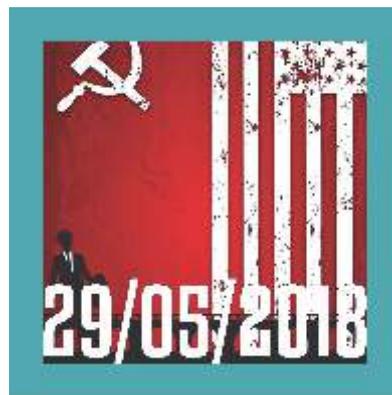
Un artiste d'avant-garde, peu soucieux du réalisme socialiste, se trouve en butte au harcèlement du régime stalinien.



**J.S.A.**

de Chan-Wook Park

Les liens entre un sergent et son subordonné de Corée du Sud et deux soldats du Nord.



**BRIDGE OF SPIES**

de Steven Spielberg

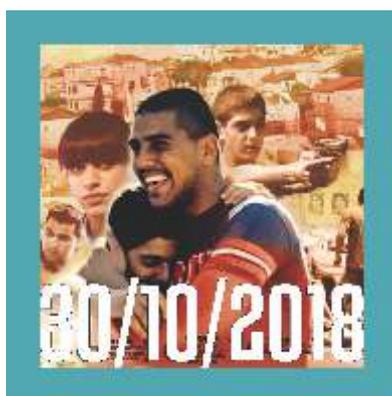
En pleine guerre froide un avocat américain accepte de défendre un espion soviétique installé depuis des années aux États-Unis.



**RABBIT PROOF FENCE**

de Phillip Noyce

Durant les années 1930 des jeunes Aborigènes sont envoyées dans des camps pour y être formées au service des Blancs.



**AJAMI** de Scandar Copli & Yaron Shani

Cinq histoires entremêlées qui se déroulent dans les communautés juive, arabe musulmane et arabe chrétienne de Jaffa et Tel Aviv.



**TURTLES CAN FLY**

de Bahman Ghobadi

Un installateur d'antennes satellite de 13 ans organise la récupération des mines non explosées pour les revendre en Iraq.

Durant la Première Guerre mondiale, une grande partie de la population belge s'est exilée en France. Avec le gouvernement belge installé à Sainte-Adresse, et les 64 500 soldats affectés à l'arrière du Front, plus d'un million de réfugiés, dont 10 000 enfants installés dans des colonies scolaires, ont traversé l'épreuve de la guerre à l'abri des tirs et du joug ennemi, mais loin de leur terre natale. Ces « Belges du dehors », accusés d'avoir échappé aux souffrances de l'Occupation, ont vu leur histoire tomber dans l'oubli après la fin du conflit. Certains ont pourtant empêché que des fermes abandonnées tombent en ruine, et permis à la région où ils se sont installés de retrouver une économie dynamique ; beaucoup ont participé à l'approvisionnement du Front en matériel, approvisionnement et équipement essentiels pour les soldats ; la plupart, enfin, ont fait preuve d'une solidarité exceptionnelle. À l'heure où la figure du réfugié questionne plus que jamais, ce livre met en lumière l'inventivité et le courage des exilés belges de 14-18.

Les recherches de ces 8 auteurs permettent, ensemble, d'exhumer de l'oubli l'histoire des exilés belges de la Grande Guerre.



Jean-Pierre Popelier, Isabelle Kaanen-Vandenbulcke, Jacques Ganty, Patrick Loodts, Lara Loose, Jean-Pierre Préaux, Melodie Brassine, Isabelle Masson-Loodts,

*Les exilés belges en France : histoires oubliées*, Bruxelles, Racine, 2017, 232 p.

**POUR UNE PRISE DE CONTACT**

ASBL Mémoire d'Auschwitz -  
Fondation Auschwitz  
Rue aux Laines, 17 bte 50 - 1000 Bruxelles

Tél. : 02 512 79 98  
Fax : 02 512 58 84

info@auschwitz.be  
www.auschwitz.be

Publication réalisée grâce au soutien de

